



TERMES ET CONDITIONS PROGRAMME DU FONDS DE JEUNESSE AISENSTADT

- Date limite d'inscription : le 3 octobre 2011 à minuit
- Date de tirage: le 4 octobre 2011 à midi.
- Le programme s'adresse uniquement aux étudiants des cégeps publics de la région montréalaise apparaissant dans la liste suivante:

Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Regional College — Campus St-Lambert
Dawson College
Collège Édouard-Montpetit
John Abbott College
Cégep régional de Lanaudière
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Collège Montmorency
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield
Vanier College
Cégep du Vieux Montréal
Cégep Marie-Victorin
Collège Gérald-Godin

- Tout formulaire incomplet ou ne répondant pas aux critères d'admissibilité pourra être écarté du programme.
- Une seule inscription par personne est possible.
- Les billets sont offerts selon la répartition suivante :

- 35 paires de billets pour *Rodin / Claudel*
- 20 paires de billets pour *Casse-Noisette*
- 30 paires de billets pour *Soirée Stravinski*
- 15 paires de billets pour *Le Petit Prince*

- Les dates des spectacles et les catégories de places offertes sont déterminées à la discrétion des Grands Ballets selon les places disponibles.

- Chaque gagnant, sélectionné par tirage au sort, aura droit à une paire de billets pour l'un des spectacles mentionnés ci-dessus. Un billet donne droit à une entrée. Les autres frais (stationnement, vestiaire et consommation) sont à la charge du gagnant.

- Les gagnants seront avisés par courriel au plus tard le 10 octobre 2011 et devront confirmer leur présence par retour de courriel dans un délai de 48 heures. Sans confirmation dans ce délai, la paire de billet sera attribuée à un autre étudiant par tirage au sort.

- Un courriel rappelant le nom et la date du spectacle sera envoyé à chaque gagnant 3 semaines avant la première représentation. Les billets seront mis à son nom à la table d'accueil du Théâtre de Maisonneuve ou de la Salle Wilfrid-Pelletier (dépendamment du spectacle) le soir de la représentation.

- Aucune modification possible (spectacle ou date).

NB : En cas d'absence, il est obligatoire que le gagnant avise Les Grands Ballets par courriel à info@grandsballets.com afin que ces billets puissent être à nouveau disponibles. Sans quoi, son inscription sera écartée de la prochaine édition du programme.